

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU
du

JOURNAL,
Rue Saint Jean n. 39.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX
de

L'ABONNEMENT
3 piastres par mois.

ALMANACH FRANÇAIS.

Vendredi 17.—Prise de Saint-Michel (Hollande), par le général Champmouis (1793).

MONTÉVIDEO.

AVIS.

CONVOCACTION générale des membres qui composent la 4.^e section, "Maison Cavaillon."

Tous les Français qui appartiennent à ladite section, sont invités sans aucune distinction de classes à s'y rendre aujourd'hui 17 du courant, à 2 heures de l'après-midi, pour entendre la lecture du procès-verbal de la séance du 15, connaître les mesures attaquées par le comité dans sa réunion du 16 et une pétition adressée à M. le Consul de France.

CORRESPONDANCE.

Nous insérons avec empressement les articles suivants qui dans une circonstance palpitante d'intérêt, comme l'a dit un de nos plus honorables nationaux, nous paraissent être, en partie, du moins, une sage direction donnée

FEUILLETON.

Mémoires de B. Barrère,

Membre de la Constituante, de la Convention, du Comité de Salut public et de la Chambre des Représentants;

Publiés par MM. HYPOLITE CARNOT, membre de la Chambre des Députés, et DAVID (d'Angers), membre de l'Institut.

Vers la fin de l'année 1831, ou au commencement de l'année 1832, je ne me rappelle pas la date précise, j'assistais à la première représentation d'un mélodrame au théâtre de l'Ambigu. C'était alors l'époque des pièces osées, de ces pièces qui ne respectaient rien ni la morale, ni le goût, ni la décence, ni la langue, et qui ont fini par nous ramener le rétablissement de la censure. Affranchie des liens qui l'avaient long-temps gênée, la gent littéraire se ruait comme une véritable bande de Cosaques sur tous les noms et sur toutes les idées, que la restauration avait voulu faire rentrer dans l'oubli; on violait des tombeaux, on se disputait des

à l'esprit public: nous les ferons suivre d'ailleurs de quelques observations.

Écrive qui voudra chacun à ce métier
Peut perdre impunément de l'encre et du papier.
(Boileau).

Tels sont la préoccupation actuelle de la classe française à Montevideo, la diversité d'assentiments apportés dans les réunions, les temps précieux qui s'est écoulé depuis la première convocation et le peu de résultats productifs obtenus jusqu'à ce jour par toutes ces opinions et ces discussions résumées qu'on se demande qu'a-t-on fait et que va-t-on faire? Dans ces conjonctures sans pouvoir, et le plus souvent sans vouloir se comprendre on a heurté ses idées contre celles d'un autre et l'on s'est écarté de la saine raison. Semblable au mélo-drame de Molière, on a fait sans cesse des réflexions des objections où il n'y en avait pas à faire; on a analysé le mal, on l'a disséqué sur toutes les faces; mais personne n'a parlé ni n'a désigné le remède efficace et prompt qu'il exige. L'un veut une commission, l'autre veut abolir son secrétariat, l'un veut des commissaires, l'autre des drapeaux, un autre des lanternes, c'est un brouhaha, une cacophonie qui certes, enfin, n'aurait point chassé Charles X et sa belle garde s'ils se fussent mêlés dans les rangs parisiens.

Je ne sais si je dois au milieu de tous me faire entendre; mais, bonne ou mauvaise, utile ou absurde, j'ai le droit d'émettre comme tout autre mon opinion, la voici. lisez d'ailleurs, le titre de mon article.

Dans quel but la population française de Montevideo s'est-elle levée en masse à l'invitation de M. le consul de France? dans celui, je pense, d'assurer la garantie de nos personnes et de nos biens (ceux qui en ont), mais sous cette devise générale si souvent répétée et approuvée de tous *de ne jamais prendre fait et cause pour aucun des partis belligérants*. Eh! bien,

cadavres, on évoquait sans pitié, pour les traduire à la barre du public, toutes ces ombres illustres et lamentables qui, pendant quinze ans, avaient tranquillement dormi du sommeil des morts.

Napoléon lui-même, si grand qu'il fut, Napoléon, avec ses armées, ses généraux, ses bulletins de victoires, ses grenadiers, ses tambours majors, ne pouvaient pas suffire à la rage de nos dramaturges. Il leur fallait d'autres morts à galvaniser, d'autres saturnales que les saturnales de l'empire à célébrer. On songea alors à l'époque révolutionnaire; on prit pêle-mêle, tous à la fois, ces hommes terribles que nos pères avaient écoutés, applaudis, divinisés, puis hounis, exécrés, et conduits au milieu des sifflets jusqu'au pied de l'échafaud. On remua tout cet enthousiasme divin et toute cette barbarie sans nom, tous ces cris de triomphe, et tous ces cris de détresse, toutes ces vertus et tous ces vices, tout cet héroïsme et toute cette bassesse, toute cette fange; mais aussi toute cette gloire qui se nomme révolution française. On fit appel à la curiosité des enfants en leur rappelant le nom de ceux qui avaient guillotiné leurs pères; on spécula sur des passions encore mal éteintes, sur un scandale posthume; encore une fois, comme pendant la terreur, on battit monnaie avec des morts.

messieurs, n'est-il pas plus simple d'arriver à notre but, d'établir par ordre de la commission déjà nommée trois ou quatre bureaux dans lesquels chaque français en état de porter les armes aura droit de se faire inscrire sur l'exhibition de sa carte de sûreté. Un état nominatif en étant dressé, on s'occuperait immédiatement de l'armement, on formerait un bataillon armé de fusils de maiton que l'on achèterait par souscription (ou que le dévouement de ceux qui les possèdent prêterait) de préférence à ceux qui ont servi et qui en connaissent l'usage; et comme il est à prévoir que ces fusils viendront à manquer pour compléter l'armement de nos compatriotes, on organiserait alors un deuxième, un troisième, ou un dixième bataillon avec des fusils de chasse avec distinction de calibres que l'on ordonnerait encore par compagnies ou par bataillons, et c'est ici, notez le bien, un point essentiel. Des cartouches seraient confectionnées sur ces divers calibres dont on diminuerait le nombre autant que possible. L'armement effectué, on s'occuperait du choix des officiers, parce qu'il faut partout quelqu'un pour commander. Tout cela effectué, on n'aurait qu'à se réunir à un signal convenu qui ne serait point comme on l'a opiné celui d'arborer un drapeau français parce qu'il y en aurait partout et parce que moi et plusieurs de nos compagnons ouvriers qui demeurons dans des échoppes ou dans des cours ne voyons pas le belvédère de monsieur tel ou tel, sur lesquels sera le drapeau d'arme, mais bien à ce son de tambour qui fait vibrer l'âme de tout français surtout quand il répète aux armes!... Voilà, selon moi, le signal le plus uniforme, le plus analogue à la circonstance, celui qui tout le monde pourra voir et entendre ce jour-là.

Encore une objection que celle des tambours pour ceux qui ne veulent entendre parler que des ramifications de commissariats, mais je vous l'ai dit, nous n'en finirons jamais: ceux qui ne veulent pas d'une organisation militaire mais populaire ou plutôt bourgeoise, ne pensent

Ce soir-là, je m'en souviens, la salle de l'Ambigu était comble, tous les yeux étaient fixés sur le rideau qui allait se lever, toutes les oreilles étaient attentives. Par avance, un horrible intérêt de curiosité et presque de terreur semblait peser sur l'assemblée silencieuse. C'est qu'aussi on avait la sur l'affiche un de ces noms que le peuple d'aujourd'hui ne prononce jamais sans frémissement: nom célèbre autant que celui de Napoléon lui-même, et qui, à lui seul, résume une année entière de notre histoire, nom terrible que les femmes de soixante ans n'entendent jamais sans adresser tout bas à Dieu une prière.

Jeune alors, je partageai la curiosité générale, et l'œil fixe aussi, je ne perdais pas de vue le rideau mystérieux qui semblait cacher à tous les yeux quelque épouvantable spectacle, lorsque je me sentis froter doucement le bras, et en même temps j'entendis une voix connue qui me disait:

— Regardez donc par là.

Je me retournai brusquement et je suivis du regard la direction que mon ami m'indiquait de la main.

Appercevez-vous, me dit-il, cette tête ridée qui se glisse comme un museau de fouine entre les épaules robustes de deux gardes nationaux parisiens; distinguez-vous l'expression fine mais mobile de ses yeux,

pas qu'en pareil cas il n'est pas nécessaire d'abuser de la bonté des personnes qui ont bien voulu faire partir de la commission émise au consulat, qu'il est inutile et même préjudiciable de former des postes isolés qui n'en imposent pas à l'ennemi, si toutefois il a des intentions hostiles à notre égard, parce que ces réunions s'effectuant sur divers points ne seraient que faciliter le meurtre des familles sans défense chez elles. Il n'en serait pas ainsi si par exemple la place de Cagancha ou toute autre était convertie d'une armée ordonnée qui s'emparerait immédiatement de plusieurs rues aboutissantes au port et formerait dans ses barrières des redoutes inexpugnables. L'union fait la force: c'est un proverbe aussi vrai que vieux. Ou restons chez nous en nous y défendant chacun de notre mieux, si l'on nous attaque, ou finissons de faire battre les colonnes des journaux de cette ville qui, en raison de la place que nous occupons ne peuvent nous entretenir de sujets moins frivoles.

Un prolétaire.

Monsieur l'Editeur,

Quelques Français, dit-on, ont été assassinés dans la campagne; cela ne prouve pas que les ennemis de ce pays veulent en faire autant aux Français résidents à Montevideo; car, ces assassinats pourraient être le résultat de méprises, ou ces Français ont pu se compromettre par quelques actes inconsidérés, et avoir subi par conséquent, comme il arrive presque toujours en semblable occasion, la loi du plus fort à l'égard du plus faible.

et ne vous sentez-vous pas le vague désir de connaître ce petit vieillard que je vous signale?

— A-t-il quelque rapport secret avec la pièce que nous allons voir? demandai-je avec vivacité, en est-il l'auteur?

— Non pas, me répondit mon interlocuteur, mais de tous les critiques qui sont dans la salle, c'est assurément le critique qui soit le mieux à même de la juger, il a été membre de la Convention et du Comité de salut public.

— Comment se nomme-t-il?

— Barrère.

En ce moment le rideau se leva et la pièce commença; elle était intitulée: *Robespierre*.

Mon attention, comme on le pense bien, se trouva partagée entre le théâtre et le singulier spectateur qui, à lui seul, devait en savoir plus long sur la terreur que tous les autres spectateurs ensemble. J'aurais voulu être près de lui, afin d'étudier sur sa physionomie les impressions qu'il allait ressentir; il faisait partie pour moi de la pièce qu'on représentait, il en était le seul personnage réel et vivant. Lorsque l'acteur chargé du rôle principal parut avec le costume historique que vous connaissez, l'habit bleu-clair, les cheveux poudrés avec soin, le gilet blanc, le jabot plissé, la culotte courte et les souliers à boucle, l'ancien membre du comité de salut public retira subitement sa tête, jusque là penchée en avant, comme si, après quarante ans écoulés, l'image quoique grossière de son terrible collègue, eût encore éveillé en lui un sentiment de frayeur; mais ce fut tout. Pendant tout le reste de la représentation, il ne donna plus signe de vie. Il écouta avec une profonde indifférence les absurdes déclarations dont le dramaturge avait bourré son oeuvre révolutionnaire. La toile tombée, il se leva, prit sa canne, enfoua son chapeau sur ses yeux, peut-être pour ne pas être reconnu, et se perdit dans la foule qui s'écoulait indifférente comme lui et comme lui silencieuse.

Depuis je ne l'ai plus revu; il avait quitté Paris et s'en était retourné dans sa vallée d'Areglès. Mais l'anecdote que je viens de vous raconter est toujours restée dans mon souvenir, et quand les journaux ont publié la nouvelle de sa mort, quand on a annoncé les deux volumes que j'ai maintenant entre les mains, et dont je vais vous rendre compte, vaingt fois j'ai vu ce petit vieillard retirant brusquement sa tête à l'aspect d'un costume qu'il avait vu, lui, si fièrement porté un instant et si misérablement taché, l'instant d'après de sang et de boue.

Ceux qui liront ces lignes vous l'ont bien, sans doute

Persécuter les Français sans aucun motif ne me paraît pas devoir être la politique du gouvernement de Buenos-Ayres; car ce serait déclarer la guerre à la France dont la moindre manifestation de sa force suffirait pour l'anéantir; mais, ce qui est certain, c'est que nous vivons à une époque où la terreur régnait à Buenos-Ayres, et il est à craindre que le même système règne ici Oribe y entrant!

Qui peut prévoir, alors, le résultat et les limites de cette espèce de justice, guidée par l'instinct de la conservation et qui, dominée par le sentiment de la vengeance, planerait sans cesse sur les têtes? Qui nous garantira, à nous autres Français, que quelques uns d'entre nous, bien innocents quant au fond, ne seront pas bien gravement compromis par la forme. De la part d'un gouvernement qui est mû par un principe de terreur tout est à redouter, et, si j'aurais été consul de France, voici ce que j'aurais fait:

1o J'aurais invité tous les Français à prendre les armes sous notre drapeau.

2o Au lieu de dire que je n'ai point d'armes dans mes poches, j'aurais avisé par des moyens directs ou indirects à en procurer à ceux qui n'en ont pas et qui manquent des moyens suffisants pour s'en procurer.

3o Au lieu d'établir des espèces de réunions d'hommes armés dans quelques dépôts ou magasins bien garnis de marchandises, dont le but principal paraît être de garantir les propriétés de quelques individus, plutôt que d'assurer mutuellement la vie et la tranquillité de chacun, ce qui, par le fait, est la plus grande insulte au parti d'Oribe; puisque c'est l'accuser de vouloir se livrer au pillage.

me pardonner d'avoir commencé un article littéraire comme un conte fantastique à la manière d'Hoffmann. Mais n'était-ce pas, en effet, un spectacle singulier que celui de cet homme, revenu enfin à Paris, en vertu d'une révolution nouvelle, après quarante ans d'exil, et assistant entre deux gardes nationales à la représentation d'une pièce qui s'est jouée sous ses yeux, et dont il avait lui-même pressé le dénouement. Tout insignifiant qu'il puisse paraître, ce fait ne résumait-il pas, non seulement la destinée de Barrère, mais encore en quelque façon son caractère: destinée orageuse, mêlée de bonheur et de malheur; caractère mobile et variable; imagination facile à s'enflammer, mais prompt aussi à oublier; tête méridionale, acceptant toutes les idées nouvelles, mais ne les gardant pas long-temps; nature sensuelle et égoïste quoiqu'honnête par certains côtés, amoureuse de paroles, de bruit et de spectacle; type multiple qui reproduit assez bien tous les éléments du type national. Parmi les anciens membres du Comité de Salut public, Barrère seul pouvait, au retour d'un long exil, assister à la représentation d'un mélodrame intitulé *Robespierre*, et pour parler le langage de 93, *thermidoriser* ses souvenirs.

Ces derniers mots prouvent que nous sommes en beaucoup de points d'accord avec l'écrivain distingué qui s'est chargé de publier les mémoires de Barrère, et qui les a fait précéder d'une notice. Peut-être seulement réduirions-nous encore l'importance que M. Hippolyte Carnot accorda à l'ancien rapporteur ordinaire du Comité de Salut public, et tiendrions-nous à prouver que Barrère, quoique mêlé à tous les événements de la révolution, n'a jamais été révolutionnaire qu'accidentellement et pour ainsi dire par hasard.

Barrère, il est vrai, a pendant toute sa vie sauf les tems de l'exil, joué en apparence un rôle politique.

En 1799, ses compatriotes le choisissent pour électeur, et ensuite pour député aux états généraux.

En 1791, ils le nomment membre du tribunal de cassation, magistrature alors soumise à l'élection.

En 1792, ils l'envoient à la Convention nationale.

En 1797, pendant qu'il se cache pour éviter l'exécution de l'arrêt de déportation prononcé contre lui, son département le nomme député du conseil des Cinq-Cents.

En 1805 et 1810, il le nomme candidat au corps législatif.

En 1815, il le choisit de nouveau pour représentant à la chambre des cent jours.

Eh bien, malgré tous ces faits, malgré tous ces titres que la notice de M. Carnot énumère avec la complaisance qu'on doit aux malheureux et aux mots nous,

J'aurais fait porter de forts détachements sur les points les plus importants de la capitale, et averti les partis ennemis que cette prise d'armes n'a d'autre but que de maintenir l'ordre et la sécurité de nos nationaux, et qu'on ne déposera les armes qu'après avoir obtenu des garanties suffisantes pour la sûreté et la liberté des Français.

Agréez, etc.

G. M.

Nous nous voyons à regret forcés de remettre à demain l'injection de plusieurs pièces qui nous sont adressées par quelques uns de nos compatriotes, dont nous concevons la vive impatience, et nous nous bornerons ici à quelques réflexions qui ne sont que le corollaire, pour ainsi dire obligé, des justes observations contenues dans les deux articles qui précèdent.

Ainsi que nous l'avons annoncé, on s'est réuni hier pour entendre lecture du rapport fait par la commission et nommer des chefs de poste qui devront rechercher les moyens de étails les plus prompts et les plus sûrs pour nous mettre à même de soutenir dignement énergiquement l'honneur, la vie et les intérêts communs.

Ces réunions ont eu un caractère de noblesse et de dignité qui a prouvé que, quelle que soit la gravité et la hauteur des circonstances, les Français savent, et sauront toujours se montrer supérieurs à elles. Nous regrettons seulement que tous nos compatriotes ne se

pensons toujours que Barrère n'a jamais appartenu, même de loin, à la grande race des hommes politiques, qu'il n'avait ni les défauts ni les qualités de cette race, qu'il n'a été toute sa vie qu'un instrument, ou quelque chose de moins encore, un écho.

En réalité, par sa nature, par son esprit, par son tempérament, Barrère appartenait bien plutôt à la petite espèce des avocats et des littérateurs. C'était un homme superficiel et de courte portée, parlant facilement, mais comme parlent facilement les hommes pour qui la parole n'est qu'un jouet et non un moyen d'action, qui veulent briller et non pas agir, qui dissertent et ne concluent jamais. Pour les hommes comme Barrère, la révolution n'était guère qu'un lieu commun oratoire; aussi, quand le lieu commun se changea tout d'un coup en un effrayant paradoxe, Barrère eut peur, et depuis ce moment il se laissa conduire par la peur, comme il s'était laissé conduire auparavant par son besoin d'applaudissements. Ainsi qu'on le voit, si, par sa fécondité parolière, Barrère touchait à la famille des avocats, par sa vanité, en effet, était tout à fait littéraire, c'est à dire mesquine et stérile. Il tenait bien moins à exercer de l'influence qu'à paraître en exercer, et lorsqu'à la fin d'une séance de la Convention, on disait de lui: "Le petit Barrère a bien parlé", il était content et se croissait les bras: il avait accompli son oeuvre révolutionnaire. A défaut des idées qui lui manquaient, il s'emparait des idées des autres; il les rapetissait il les amincissait, afin de les faire croire siennes, et quant il les avait habillées à sa mode, quand il avait cousu à leur habitude quelques-uns de ces mots à effet qui circulent de bouche en bouche, il se persuadait réellement à lui-même que le petit Barrère était un personnage important dans la république.

Cette vanité littéraire que nous signalons était si bien le fond du caractère de Barrère, qu'il la trahait à chaque page dans ses mémoires au milieu des doléances que lui arrachent ses malheurs et les persécutions dont il a été la victime presque jusqu'au dernier moment de sa vie. Il parle à chaque instant des 600 rapports qu'il a rédigés au nom des trois comités de salut public, et surtout de ceux dans les quels il exaltait le courage de nos soldats, et, comme le disait St-Just, *faisait mousser nos victoires*. Du reste, ce rôle de rapporteur que Barrère semble priser si haut, était tout justement taillé pour lui; les véritables chefs de parti, les meneurs, avaient bien autre chose à faire qu'à noircir du papier et à aligner des mots; ils avaient d'immenses besoins à satisfaire et d'immenses passions à conduire: ces gens-là se con-

soient pas rendus à l'appel qui leur a été adressée et que les réunions n'aient pas été plus nombreuses. Nous croyons qu'il est du devoir, comme de l'intérêt sagement compris de chaque citoyen de s'y présenter chaque fois qu'elles auront lieu, car nous pensons que c'est le cas de répéter plus que jamais que l'union et le bon droit font la force. Quelques personnes supposant ces réunions faites sous l'empire de vues étroites se sont abstenues d'y assister pensant ne pas y être assez directement invitées: c'est une erreur. Nous pouvons affirmer que, quoique créé primitivement par des moyens peu réguliers, la commission s'est montrée digne de son mandat, et que, lorsqu'elle appela tous les Français à se réunir à elle, c'était bien à la généralité qu'elle s'adressait.

FRANCE.

— S'il en faut croire un correspondant parisien de la *Gazette d'Augsbourg*, ce ne serait qu'au prix du silence sur les traités de 1831 et 1833 que M. Guizot aurait obtenu à Londres la clôture pure et simple du protocole relatif au traité de décembre 1841. Mais, si M. Guizot a pu obtenir ainsi quelque repos à Londres, il se trouve exposé à le payer à Paris, ainsi que l'expose la lettre dont nous parlons :

« Lord Aberdeen, dit cette lettre, n'a pas fait de difficultés pour fermer le protocole du traité du 30 décembre 1841, mais il exige en revanche que les traités de 1831 et 1833 continuent à exister dans toute leur étendue. Il a déclaré péremptoirement au comte de Saint-Aulaire que tout refus du gouvernement de

tentaient d'exprimer rapidement leurs idées et ils passaient outre; il leur fallait donc une plume facile et docile, un de ces hommes secondaires qui ne pensent pas beaucoup, mais qui sont toujours prêts à délayer les pensées des autres; Barrère était justement un de ces hommes-là; aussi, à aucune époque, on ne lui envia son emploi de rapporteur, et on n'essaya jamais de le lui ravir.

Avait-on besoin d'épouvaner les ennemis de la république, et de faire rentrer certains départements dans l'ordre, on chargeait Barrère de faire un rapport sur le châtiment infligé à la ville de Lyon, et Barrère s'acquittait de sa tâche aux applaudissements de l'assemblée.

Voulait-on rendre nos armées du nord solidaires de la gloire que l'armée de Toulon venait d'acquiescer sous les ordres du général Dugommier, et du chef de bataillon Bonaparte, c'était encore Barrère qui faisait le rapport, et il imaginait à ce sujet la fameuse *lettre de change tirée par la gloire*, dont il parle avec tant d'orgueil dans ses *Mémoires*.

C'était Carnot qui organisait les quatorze armées de la république, il est vrai; mais c'était Barrère qui rapportait toutes leurs victoires.

C'était Saint-Just et Robespierre qui dirigeaient les affaires intérieures, faisaient renouveler les membres du Comité de Salut public, et instituer les tribunaux révolutionnaires; mais c'était toujours Barrère qui faisait tous les rapports.

Faire des rapports sur la marine, sur les monuments publics, sur les bibliothèques, sur l'administration des secours publics, sur la mendicité, sur tout enfin, et sur quelque chose encore; voilà quelle était la tâche quotidienne de Barrère, et, il est permis de le dire, toute la part qu'il a prise à la révolution; il n'a été ni girondin, ni dantoniste, ni orléaniste, ni terroriste, mais il a été tout à tour le rapporteur de toutes les opinions; il n'a soutenu ni l'un ni l'autre des partis qui se sont disputé le terrain de la révolution, mais il a écrit au nom de chacun d'eux; et comme il était avocat et Bearnais, comme il aimait les mots sonores et les phrases ronflantes, on a quelquefois pris sa chaleur méridionale pour de l'énergie révolutionnaire.

En somme, la conduite politique de Barrère ne mérite pas de grands éloges, mais elle ne mérite pas non plus les reproches amers qu'on lui a quelquefois adressés. Cet homme faible et superficiel avait-il bien la conscience des passions qui s'agitaient autour de lui et des événements qui l'entraînaient? Ne se peut-il pas faire qu'il ait été de bonne foi dans toutes les tergiversations de sa vie révolutionnaire? Sa plume conduisait sa tête, et occupé qu'il était à rédiger les

remplir telle ou telle condition du traité donnerait lieu au cabinet de Saint-James de rappeler l'ambassadeur britannique, menace qui semble avoir fait la plus profonde impression sur M. Guizot. Les chambres françaises qui ont anéanti le traité du 20 décembre se contenteront difficilement de ce premier triomphe. Partout où l'on rencontre un député, on entend dire que la chambre est résolue à demander la suppression des traités de 1831 et 1833, parce que, par cela seul, le droit de visite serait aboli pour toujours. M. Guizot se trouve dans la grave alternative de voir partir de notre cour l'ambassadeur anglais, ou d'amener la chute de cabinet dans la discussion de l'adresse. Nos ambassadeurs ne peuvent plus retourner à Madrid et à Saint-Petersbourg. Si à cela se joignait le rappel de l'ambassadeur de la Grande-Bretagne, nos relations extérieures seraient plus embrouillées qu'elles ne l'ont jamais été sous aucun autre cabinet. Dans ces circonstances, personne n'a foi dans la durée du ministère.

(Commerce.)

— Le *Standard* rapporte, d'après ses correspondances de Buenos-Ayres, que Rosas compte écraser Rivera et s'emparer de Monte-Video. Rivera, dit ce journal, n'a d'autre ressource que l'intervention de l'Angleterre et la France. Mais il est douteux que Rosas veuille se prêter à cette médiation après avoir fait tant de dépenses, et lorsqu'il compte avec certitude sur le succès. Rosas déteste Rivera avec toute l'ardeur d'un Espagnol qui se croit offensé au delà de toutes les bornes, parce que son adversaire a consenti à être l'instrument des Français pendant que ceux-ci bloquaient étroitement Rosas.

Ainsi se vérifierait ce que nous avons dit au moment où fut conclu le traité signé par M. de Mackau avec Rosas. Nous avons sacrifié alors nos alliés en nous contentant des vaines promesses de modération de Rosas. Aujourd'hui, Rosas songe à sa vengeance, et il se venge surtout de Rivera parce qu'il fut notre allié. Est-ce ainsi que nous pouvons espérer d'être secondés si le jour d'une grande lutte arrivait, en laissant sacrifier tout ceux qui ont cru en nous.

(Commerce) du 20 novembre.

opinions des autres, peut-être n'avait-il pas le temps de se demander quelles étaient, au juste, les siennes. Nous croyons donc avec M. Carnot que Barrère n'a été ni un malhonnête homme ni un homme crue; ce qu'il a été le voici: il a été le greffier de la révolution, comme Danton en a été le tribun, Saint-Just l'apôtre et Robespierre le pape.

Comme on le voit, nous n'avons jamais exagéré, ni en bien ni en mal, la valeur de Barrère, et en suivant ses mémoires, nous ne nous attendions pas à y rencontrer des vues politiques bien longues et des jugemens bien profonds; mais la partie anecdotique de ces *Mémoires* piquait notre curiosité, et nous étions pressés de voir comment ces grandes ombres montagnardes, qui épouvaient encore quelquefois nos songes, s'étaient réfléchies dans le cerveau mobile et dans la mémoire quelquefois infidèle de l'ancien orateur du Marais. Malheureusement, Barrère est souvent en contradiction avec lui-même dans les jugemens qu'il porte sur les hommes; ainsi, tantôt Robespierre est, selon lui, un tyran et un monstre, tantôt c'est un mélange par parties égales de vices et de vertus, un patriote sincère, mais soupçonneux; et qui aurait peut-être rendu de grands services à la patrie, si les hommes étaient moins égoïstes et moins corrompus.

Barrère ne s'explique pas plus clairement sur Saint-Just que sur Robespierre; il parle bien de ses habitudes flegmatiques et dédaigneuses; il donnait, dit-il, son avis comme on rend un oracle; et plus loin: il délibérait comme un visir; mais c'est là tout, et après avoir lu les *Mémoires de Barrère*, on ne s'explique pas mieux qu'auparavant cet étrange jeune homme qui dans un temps de passions violentes, avançait vers son but avec la méthode et le sang-froid d'un professeur en matière de révolutions, et qui à vingt-cinq ans semblait être l'incarnation du dogme républicain, dans toute son austérité puritaine et dans toute sa rigueur systématique.

Barrère n'a pas plus compris la fougue colossale et les prodigieux emportemens de Danton, que l'immobilité imposante et l'ardeur concentrée de Saint-Just. Pour Barrère, Danton n'est guère qu'un intrigant ordinaire, un homme avide d'argent, une espèce d'Hercule Scapin, écrasant d'une main ses ennemis et tendant une autre main à ceux qui payaient ses services. Il ne tient compte ni de sa loyauté, loyauté brutale, il est vrai, que presque tous ses contemporains ont reconnue en lui, ni de son retour vers des idées de modération après la chute des Girondins, ni de ce mot sublime que Barrère a publié de mettre

LETTRÉS ARRIVÉES DE FRANCE

Du 16 février.

1 Angaut aîné.	41 Lespinasse.
2 Amarin, menuisier.	42 Lousteau, selier.
3 Auguste Lascaze.	43 Mahistre Domergue.
4 Abadie Louis.	44 Manuel Cifuentes.
5 Arnaud Cardere.	45 Marguerite Saldun.
6 Adolphe Henguet.	46 Martin Etchebarne.
7 Arnaud Elizalde.	47 Narcise Roqueroa.
8 Bernard Hendy.	48 Nicolas Ocampo.
9 Bert, fent Desconte.	49 Pujol.
10 Benint Lafurcade.	50 Pierre Amstoy.
11 Bire Jacques.	51 Pierre Biroux.
12 Adolphe Ehauben.	52 Pierre Pussac.
13 Christophe Louis.	53 Pablo Ramon.
14 Charles Dolley.	54 Pierre Recaite.
15 Catinous (mademois.)	55 Picaben freres
16 D. Mayer.	56 Poudapé.
17 Dom. Bildostogui.	57 Rochefort, chapellier.
18 E. Larroche Lucas.	58 Villeneuve, cap.
19 E. Raymond Theil.	59 Canie Pierre.
20 Eugene Calvet.	60 Aubert, cap.
21 Elizabeth Iribanie.	61 Barde, menuisier.
22 François Bisure.	62 Bauge, fondeur.
23 Gounouibou.	63 Brown Taglor.
24 Gravereau, cap.	64 Ducasse François.
25 Gombaux, fondeur.	65 Daragues, marc.
26 Gallet jeune, cap.	66 David Paulet.
27 Grahaud.	67 Hypolite Tampier.
28 Hilaire, tailleur	68 Henri Fontan.
29 Idiart Sauven.	69 J. Chariol.
30 J. P. Elisegaray.	70 J. Bayme, cap.
31 Jules Clermont, cap.	71 J. J. Villars.
32 Joseph Cagarriaque.	72 Jean hiver.
33 J. Bergeron, cordon.	73 Mahistre Domergue.
34 J. L. Minvielle.	74 Momeins.
35 Ives L. Ihs.	75 Oyenard.
36 Lorenzo I. Perez.	76 Pierre Lafargue.
37 Lenoble.	77 P. Courchinou.
38 Lehir freres.	78 Ballur fil.
39 Louis Baena.	79 David Paulet.
40 Lorda freres.	

dans ses rapport: *Est-ce qu'on emporte la patrie à la semelle de ses souliers*, ni enfin de sa mort qui a été comme toute la vie de cet homme, une boutade, mais une boutade de géant.

Certes, nous ne demandions pas à Barrère la partialité de l'histoire; mais nous aurions voulu, à quarante ans de distance, le trouver plus dégagé de ses petites haines et de ses petites passions et de ses petites passions du moment. Nous aurions voulu que dans ses mémoires du moins, il ne montrât pas cette versatilité qu'on lui reproche d'avoir montrée dans sa vie, et qu'il ne mit pas ses jugemens, comme ses rapports d'autrefois, au service de toutes les opinions.

Pour donner une idée des nombreuses contradictions dans lesquelles Barrère est tombé, il nous suffira de choisir un seul exemple, et cet exemple sera le portrait de Louis XVI, tracé par la même plume à deux époques différentes.

« Le roi avait environ cinq pieds cinq pouces, dit Barrère, sa construction physique ignoble et massive présentait l'apparence d'une santé beaucoup plus forte que ne l'annonçait d'ailleurs son visage blême; il avait les yeux bleuâtres, sans la moindre expression, et un gros rire qui tenait de l'imbécillité. Il avait d'ailleurs le maintien le plus gauche et offrait tout l'extérieur d'un grand et gros garçon mal élevé... etc. »

Certes, le portrait n'est pas flatté, et nous avons même lieu de croire qu'il n'est pas ressemblant. Mais laissons à Barrère le soin de se réfuter lui-même. Lorsqu'il parle, plus tard, de Louis XVI et de sa comparaison devant la Convention, voici ce qu'il en dit :

(Notez que Barrère était alors président de la Convention.)

« Louis XVI parut à la barre, calme, simple et noble comme il m'avait toujours paru à Versailles. »

Or, c'est précisément à Versailles que Barrère lui avait trouvé cet extérieur de grand et gros garçon mal élevé que vous savez.

Si nous voulions compléter le dépouillement de l'œuvre de Barrère, et constater d'abord l'infidélité de sa mémoire, nous aurions, comme nous l'avons déjà dit, trop de citations à faire; nous aimons mieux finir ici cet article, déjà trop long, et recommander à l'attention des hommes sérieux une lettre de Turgot, trouvée dans les papiers de l'ancien membre du Comité de Salut public, et insérée dans ses mémoires. Cette lettre, ou plutôt ce petit manifeste politique, est certainement l'œuvre d'un écrivain distingué, d'un grand homme d'état, et d'un bon citoyen.

MOUVEMENT DU PORT DE MONTEVIDEO.

Arrivées du 15 février.

Bordeaux, le 15 décembre, barque française l'*Aigrette*, 190 tonneaux, capitaine Catalogne, à ordre, avec 190 passagers, vin, bois, et autres effets.

Savonne, le 15 décembre, polacre sarde *Correro*, 176 tonneaux, capitaine P. Geromio Cavassa, à J. D. Platero, avec 78 passagers, ballots papier, et autres effets.

Arrivées du 16.

Rio-Janeiro, le 6 février, brick goelette *Esperanza* 137 ton., cap. F. A. Simas, à J. Desarto Losa, avec 1500 Algüeres sel.

Anvers, 8 octobre et Ile de May II janvier, brick belge *Marco Polo*, 182 ton., cap. C. Inim, à Bertrand Libreton et com., avec ferrureries, 153 ballots effets, 220 caisses verres à vitre, 600 paniers pommes de 60 fanegues sel.

En vue. Paquet anplais, à l'ouest, et une barque suédoise à l'est.

NAVIRES EN PARTANCES.

Pour Gènes.

Brick goelette sarde, le *Deux de Juillet*, à Capurro.

Pour Malouines.

Barque américaine, *Isabelle*, à Lafon.
Buenos-Ayres, brick anglais *Zaleika*, à Andresou Macfarlane.
Angleterre, goelette hollandaise *Plat*.
Londre, barque anglaise *Chandor*, à Macfarlane.
Londre, barque anglaise *Cleo*.

HAN CERRADO REGISTRO—Dia 13

Bergantin sardo Dos de Julio, con destino á Genova con 600 cueros vacunos salados, 3200 secos, 30 fardos lana, 1000 aspas, 8 cajones nappes.

Bergantin-ingles Flara, con destino á Inglaterra con 112 cascots de grasa, 6506 cueros vacunos salados, 790 dichos de becerro, 43 cueros de potrillo, 290 cueros de bagual, 11000 aspas.

Extraccion de la Loteria de la Caridad jugada el 14 de Febrero de 1843.—LETRA L. NEGRA.

SUERT.	NUMEROS.	PREM.	SUERT.	NUMEROS.	PREM.
1	2,019	15	31	3,398	15
2	4,126	15	32	24,213	30
3	12,677	20	33	20,030	40
4	8,232	15	34	22,109	30
5	29,461	15	35	9,794	15
6	19,543	15	36	2,173	15
7	9,640	40	37	2,910	15
8	29,965	15	38	31,299	16
9	21,449	15	39	17,830	15
10	28,515	25	40	30,114	250
11	18,887	15	41	18,345	15
12	8,079	15	42	25,954	25
13	20,636	15	43	11,125	15
14	27,411	15	44	4,001	15
15	21,239	500	45	10,730	15
16	6,623	25	46	6,646	15
17	16,445	100	47	9,408	30
18	29,793	15	48	14,871	20
19	14,943	15	49	22,323	20
20	21,585	15	50	7,269	15
21	4,452	solar.	51	29,772	15
22	16,343	20	52	8,181	15
23	5,298	20	53	8,931	15
24	28,312	15	54	17,747	20
25	11,860	20	55	21,822	15
26	5,771	15	56	22,966	15
27	17,983	15	57	26,588	15
28	18,332	15	58	11,862	50
29	5,070	15	59	10,914	15
30	27,775	15	60	22,807	15

El solar premiado con el núm. 4,452 es el 10 de la manzana 142 que tiene 14 y un sexto varas de frente al S. y 31 y cuarta de fondo, lindante por esta parte con el solar núm. 5, por el E. con el 9, y por O. con el H.

Para la próxima semana habrá 44 suertes de á 15 patazones, 10 de 20, 1 de 100, 1 de MIL y dos en dos solares; el primero que salga será el 17 de la manzana 142 que tiene 14 y un sexto varas de frente al N. y 31 y cuarta de fondo, lindante por esta parte con el solar núm. 1, por el E. con el 16, y por el O. con la esquina núm. 18. Y el segundo será el 7 de la manzana 119 que tiene 12 y media varas de frente al N. y 25 de fondo, lindante por esta parte con el solar núm. 11, por el E. con la esquina núm. 8, y por el O. con el solar núm. 6.

La Rifa de Muebles anunciada para este día, y que debía jugarse por los globos de la Loteria de la Caridad, ha salido con el No. 2,070

REMATES.

POR LOS MISMOS.

Comestibles, bebidas y ferreteria.

El viernes 17 á las once de la mañana, en su casa, en- lle de San Luis numero 35, se han de vender indudable- mente al mejor precio, por conclusion de un negocio, por ce on de comestibles, bebidas y ferreterías, cuyo pormenor daremos despues.

AVIS DIVERS.

Le Rapport de la Commission se vend á l'imprimerie du Patriote.

Au drapeau français.

Le sieur Mathieu á l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'établir un débit de LIQUEURS ET DE RA- FRAICHISSEMENTS á l'instar de Bourdeaux; il tient également un assortiment de vins vieux en bouteille; et d'excellent vin ordinaire á 4 vintains la quarte, RUÉ SAINT-SEBASTIEN, n.º 4, vis-á-vis M. le vice-pro- sident.

M. Roiffé, instituteur, désirerait trouver un appartement composé de plusieurs piéces avec une cour.

S'adresser á sa maison d'éducation, sise á l'ancienne poste, rue du Porton, ou á cette imprimerie.

A LOUER.—Un restaurant muni de tout le mobilier et des us ensiles néce-saires, ayant belle clientèle et très avantageusement situé. S'adresser au bureau du *Patriote*, rue St. Jean, n.º 39.

A VENDRE.—Un billard supérieur et á très bon marché. S'adresser chez Mr. Sénateur Roullier, prés du marché.

M. CAPDERESTET associé de M. ROIFFE pour l'établisse- ment de l'enseignement mutuel situé dans la rue du Porton, maison de l'ancienne poste, étant parti de Montevideo, M. Roiffé demande un associé qui puisse le remplacer immédiate- ment.

M. Roiffé prévient les pères de famille qu'il prend des élèves qu'il garde toute la journée et á demi-pens. n.

Le cours du soir qui avait lieu de 6 á 11 heures n'aura plus lieu que de 7 á 10 heures.

AU CAFE DE LA MARINE, en face du Môle, du côté du sud. Sous le double rapport de la propriété et de l'extensité du service, cet établissement qui vient de s'ouvrir ne laisse rien á désirer.

FABRIQUE DE POMPES ET POULIES.

M. A Degruhs á l'honneur de prévenir MM. les pro- priétaires et capitaines de navires, qu'il vient d'établir dans sa tonellerie, déjà bien famée, rue Saint-Michel, n.º 60 une fabrique de pompes de toutes grandeurs, gran- des et petites poulies perfectionnées et ordinaires. Il a aussi un assortiment complets de grands mats, mats de misaine, huniers, perroquets, artimon, hunes, rames, an- pects, et généralement tous les agrès nécessaires dans cet e partie.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront servies avec soin, promptitude et á des prix très modérés.

Avis qui intéresse tout le monde.

Dans les magasins de P. DUPLESSIS, rue San Benito n.º 32, se vendent, á dater du 1er. janvier 1843, les ar- ticles suivants:

7 Les BELLES BOUGIES de l'URUGUAY, prix en gros b piastres l'arrobe, le SAVON SUPERIEUR DU CER- RO, á 8 piastres le quintal, la CHAUX déjà si connue par sa bonne qualité, faite au Cerro, se vendra mesurée á des prix très modiques.

FABRICA DE BOMBAS Y MOTONES.

El señor A. Degruhs tiene el honor de participar á los propietarios y capitanes de buques que acaba de estable- cer en su toneleria bien nombrada en la calle San-Miguel n.º 60 una fabrica de bombas de todas clases y tamaños, motones de amante y aparejo de patente, con sus corres- pondientes roldanas, idem chicos y grandes y tambien or- dinarios de todas clases tiene tamb en un sortido completo de palos mayores, de mesana, trinquete, masteleros de gavia, de juanete etc., reinos, palanca, roldanas de paten- te, pipas para agua, etc, etc.

Las personas que quiesen honrarlo con su confianza, serán servidas con prontitud y á precios muy moderados.

MM. Pierre BLANCAT et Félix DAOER, marchands tailleurs, ont l'honneur de prévenir le public qu'ils ont acheté le magasin de M. GARAQUEL, rue du Porton. Les per-sonnes qui voudront bien les honorer de leur con- fiance trouveront toujours de la nouveauté dans les modes et bonne confection dans l'ouvrage.

M. Blancat gérera le magasin rue du Porton et M. Dager celui de M. Blancat rue des Pescadores.

✂ Avis aux pères de famille qui viennent de la cam- pagne. Ceux qui n'ont pas le moyen de payer un loyer peuvent venir á la fabrique de meubles de la rue San- Louis, même cadre que San Francisco; il y a lá des chambres *gratis* pour trois familles.

Le capitaine du trois-mats barque française, *Ducoëdic*, prie messieurs les passagers qu'il a amené de Valparaiso de vouloir bien passer chez M. Duplessis, consignataire, rue San-Benito 30, pour régler le paiement de leur pas- sage.

A VENDRE OU A LOUER.

Le restaurant sis rue San-Carlos en face le pavillon français. On cède la clef sans rétribution. L'acheteur n'aura á payer que les améliorations faites dans l'établis- sement par le propriétaire actuel.

S'adresser au dit établissement.

AVISO AL COMERCIO.

La sociedad de panaderia que existia entre los Srs. Estevan Ritu y D. Pedro Parterrie en la casa del Sr. Dn Manuel Lima, manzana núm. 5. (bueno vista) habiendo cesado de comun acuerdo y amistosamente, las personas que tengan cuentas con ella pueden dirigirse al Sr. Ritu que queda solo dueño de dicha panaderia y encargado de pagar las ditas y recibir los créditos.

SALON DU JARDIN.

Prix d'entrée, 12 vintains.—Tous les dimanches et jours de fêtes il y aura bal dans le salon, de 2 heures apres- midi ju-qu'a 8 heures du soir.

Navires en Charge.

Pour le Havre; passagers seulement.



Le trois-mats barque française, *Louise Marie*, cap. Maugendre, touchera de retour de Buenos-Ayres, le 10 février prochain, et pourra prendre quelques passagers á son bord, qui seront bien traités et logés parfaitement dans sa vaste chambre.

S'adresser pour traiter á son consignataire, Aymes freres rue de los Pescadores, 62.

Pour Sainte-Catherine et Rio-Janeiro.



Brick bésien, *Velunza*, prendra chargement et passagers á des prix modérés.

Pour traiter, s'adresser á D. Manuel da Costa, ou au capitaine á son bord.

PARA BUENOS-AIRES.

La hermosa barda francesa *Ducoëdic*, su cap. Mr. Laplume, saldrá para dicho destino el sábado próximo, aduante flete y pasajeros en la cámara y en el entrepuen- te, las personas que quieran tratar para una ó otra cosa pueden dirigirse á su consignatario D. P. Duplessis, Calle de San Benito, núm. 30.

COURRIERS.

Pour Canelones, San José, Colla, Durazno, Soriano, Mercedes, Sandú, Florida, San Salvador et Salto, sortent les 1, 8, 16, et 24 de chaque mois.
Pour Maldonado, Minas, San Carlos, et Rocha le, 1 et 16; pour le Cerro-Largo, le 7 et 22.

Le Gérant, Jh REYNAUD.

Imprimerie Oriental, dirigée par Jh. REYNAUD.